Image not found or type unknown

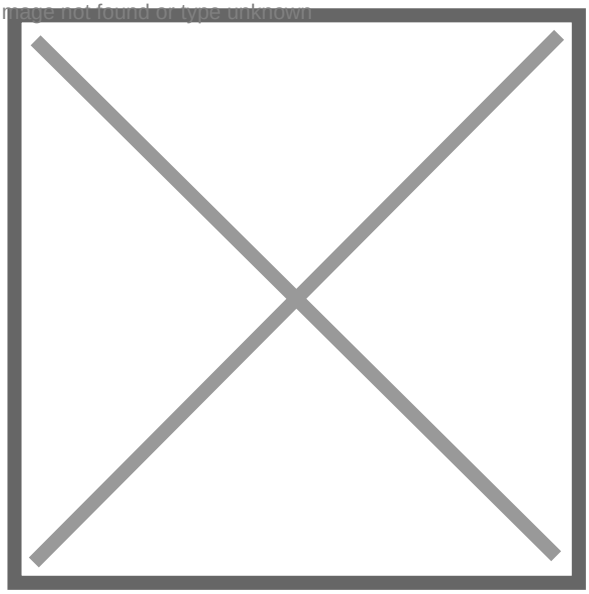

# Dysfonctionnement de la justice

Par **heleneclaude**, le **25/10/2009** à **10:12**

Bonjour,
J'ai été invitée ce Vendredi par lettre simple d'huissier à me présenter... le Jeudi précédent à une audience faute de quoi je m'exposais à ce que les conclusions soient rendues sur les seuls éléments de ma partie adverse. La lettre est de l'huissier de ma partie adverse. Un président de tribunal ne doit-il pas s'assurer que les deux parties ont été prévenues? Puis je demander un report a posteriori ? D'être entendue séparément ? j'ai immédiatement mis dans la boîte à lettre au tribunal les quelques documents que j'ai pu réunir, notamment l'enveloppe de l'huissier. Merci. Hélène Larrivé

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés